ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

Division du premier degré

Delphine MORESCHI-JOLY
Cheffe de division

Tristan THEBAULT
Chef de bureau

Dossier suivi par :
Pascale DENIS
Alexandre PHILIPPOT
Agnès THOMAS
Gestionnaires

dipred1-02@ac-amiens.fr
03 23 26 22.00

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aisne
Cité administrative
02000 LAON

Laon, le 03/11/2025

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et messieurs les directrices et directeurs d'école,
Mesdames et messieurs les enseignantes et enseignants du 1er degré,
Madame le médecin du travail,
Mesdames les assistantes de service social,
Madame la conseillère RH de proximité,

Objet : candidature des personnels enseignants du premier degré public à une affectation sur poste adapté pour raisons de santé au titre de l'année scolaire 2026-2027

Références : Articles R.911-19 à R.911-30 du code de l'éducation

La présente circulaire a pour objet d'informer de la campagne d'affectation ou de maintien sur poste adapté, de courte ou de longue durée, pour l'année scolaire prochaine.

I. Principes du dispositif

L'affectation sur poste adapté correspond à l'exercice d'une **activité professionnelle**. Elle offre la possibilité au personnel, dont l'état de santé ne lui permet pas d'occuper son emploi actuel, de se préparer à une réintégration progressive sur ses fonctions d'origine ou à l'exercice d'un nouveau métier (annexe 3).

L'entrée dans le dispositif s'effectue sur des critères médicaux, mis en relation avec des difficultés à exercer les fonctions actuelles, **sous réserve que l'état de santé soit considéré comme stabilisé**. En effet, l'agent doit pouvoir assumer, éventuellement à un rythme adapté, le temps de travail correspondant à ses nouvelles activités.

L'affectation sur poste adapté constitue une situation administrative pouvant conduire à une affectation sur:

- un poste adapté de courte durée (PACD), prononcée pour la durée d'un an, renouvelable dans la limite de trois ans, sur tout poste au sein de l'Education nationale ou dans une autre administration de la fonction publique **si un recrutement est possible** ;
- un poste adapté de longue durée (PALD), à l'issue des trois ans de PACD, prononcée pour la durée reconductible de quatre ans au sein des services et établissements relevant de l'Education nationale ou auprès du CNED.

Les personnels admis sur poste adapté perdent le poste dont ils sont titulaires mais continuent de relever de l'autorité administrative qui a prononcé leur affectation. Ils peuvent bénéficier d'un aménagement du poste de travail ainsi que d'un allègement horaire.

Le service ou l'établissement qui accueille une personne affectée sur un poste adapté doit être précisément informé des objectifs de ce dispositif en faveur des personnels. Il convient que l'agent soit accueilli et accompagné lors de sa prise de poste, qu'un cadre de travail précis lui soit confié et qu'il soit suivi par un responsable du service ou de l'organisme d'accueil. Il s'agit d'éviter l'isolement professionnel de la personne.

II. Constitution des dossiers

Les démarches de candidature à une première affectation sur poste adapté seront les suivantes :

1) **Adresser un certificat médical** (de moins de 2 mois) à **Madame Monique VILLETTE, médecin du travail** : spécifiant de manière détaillée la nature de l'affection et les difficultés ou incapacités que celle-ci entraîne dans l'exercice des fonctions. **Solliciter un RDV auprès du secrétariat du médecin du travail.**

2) **Constituer un dossier visé par l'IEN chargé de la circonscription du premier degré (ou chef d'établissement, avec les pièces suivantes**:

- l'imprimé « candidature à une première affectation sur poste adapté » (annexe 1) ;
- un courrier qui présente leur projet professionnel, tendant à préparer le retour devant les élèves ou une réorientation professionnelle (annexes 2 et 3) ;
- une copie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (ou toute autre pièce justificative) s'ils sont reconnus travailleur handicapé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

III. Acheminement et calendrier

Les dossiers de candidature doivent parvenir, par la voie hiérarchique, à:

Monsieur le Recteur de l'Académie d'Amiens
Direction des Ressources Humaines – Madame Catherine TIESSE
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80 063 AMIENS Cedex 9

Le mercredi 3 décembre 2025 au plus tard

Une copie de la demande sera transmise à :
dipred1-02@ac-amiens.fr
medecin.travail02@ac-amiens.fr

Afin de favoriser la procédure d'instruction individuelle, je vous demande de bien vouloir respecter ce délai.

Je vous invite à lire l'annexe 3 qui donne des précisions importantes sur le dispositif, sur le calendrier et sur les personnes « ressources » en matière de postes adaptés

La réunion du groupe de travail relatif à l'examen des candidatures à une affectation sur poste adapté se tiendra dans le courant du mois de **mars 2026.**

La présente circulaire est consultable et téléchargeable sur le site Intranet académique à l'adresse suivante :

https://intranet.ac-amiens.fr/3294-vie-professionnelle.html

La direction des ressources humaines, les médecins du travail et les assistantes sociales en faveur des personnels se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer tout renseignement complémentaire utile.

SIGNÉ

Alain AUBERT

Annexes :
-Formulaire de candidature à une première affectation sur poste adapté (annexe 1-a)
-Formulaire de candidature à maintien sur poste adapté (annexe 1-b)
-Aide au courrier de candidature (annexe 2)
-Plaquette d'information (annexe 3)

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

Division du premier degré

ANNEXE 1-a

CANDIDATURE
A UNE PREMIERE AFFECTATION
SUR POSTE ADAPTE
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

DONNEES PERSONNELLES

❒ Madame ❒ Monsieur

NOM Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... : .....

: .....

DONNEES PROFESSIONNELLES

Corps/Grade : .....

Discipline/Fonction : .....

Etablissement/zone de remplacement/service actuel(le) : .....

Avez-vous déjà bénéficié d'une affectation sur poste adapté ? ❒ oui ❒ non

Dates et lieu(x) : .....

PARALLELEMENT A CETTE CANDIDATURE, PRESENTEZ-VOUS UNE DEMANDE… ?

❒ de mutation inter et/ou intra-académique
❒ de congé de formation professionnelle
❒ de reconversion/adaptation (dispositif OPERA)
❒ de changement de fonctions
❒ de changement de détachement
❒ de temps partiel
quotité : .....%
❒ de retraite
❒ d'aménagement du poste de travail actuel
❒ d'allègement de service

❒ autre : .....

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

OBLIGATOIRE *(Si vous êtes en CLD, cette rubrique ne vous concerne pas)*

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT/DE SERVICE/DE L'IEN/DU DIRECTEUR DE C.I.O, dans lequel l'agent est actuellement affecté, motivé et à porter à la connaissance de l'intéressé(e) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à ....., le .....

Signature

PIECES A JOINDRE

☐ un **certificat médical récent** (moins de 2 mois), sous pli confidentiel, à destination du médecin de prévention, explicitant les difficultés médicales

☐ un **courrier de candidature** exposant succinctement vos motivations pour une affectation sur poste adapté (cf. annexe 3)

☐ pour les personnels concernés, une **copie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé** ou de **la notification du bénéfice de l'obligation d'emploi** délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

L'ensemble du dossier (imprimé de candidature complété des pièces à y joindre) sera transmis à
RECTORAT - Direction des Ressources Humaines
Madame Catherine TIESSE
20, bd d'Alsace-Lorraine
80 063 AMIENS Cedex 9
pour le **mercredi 3 décembre 2025**

Copie à la DIPRED
dipred1-02@ac-amiens.fr
medecin.travail02@ac-amiens.fr

Fait à ....., le .....

Signature

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

Division du premier degré

ANNEXE 1-b

visa	
Pôle médical	☐
Pôle social	☐
Pôle RH	☐

CANDIDATURE A UN MAINTIEN SUR POSTE ADAPTE OU DEMANDE DE REINTEGRATION - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 -

DONNÉES PERSONNELLES

❒ Madame ❒ Monsieur

NOM Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... 📱 : .....

🖱 : .....

Situation familiale :

❒ célibataire ❒ marié(e) ❒ pacsé(e) ❒ concubin(e)
❒ séparé(e) ❒ divorcé(e) ❒ veuf(ve)

Profession du conjoint : .....

Enfants à charge (nom et date de naissance) :

.....

.....

.....

DONNÉES PROFESSIONNELLES

Corps/Grade : ..... Discipline/Fonction : .....

Ancienneté de service (au 01.09.2025) : ..... ans ..... mois ..... jours

Cadre réservé à l'administration

CONGÉS OBTENUS

Congé de maladie ordinaire (C.M.O.) : .....
(pour la période des 12 mois précédant la présente demande)
Congé de longue maladie (C.L.M.) : .....
Congé de longue durée (C.L.D.) : .....
Disponibilité d'office après C.L.M. ou C.L.D. : .....
Congé pour accident de travail : .....
Congé ou disponibilité pour convenances personnelles : .....
Congé de formation professionnelle : .....

POSTE ADAPTÉ OCCUPÉ EN 2025-2026

Date de nomination sur ce poste : ..... / ..... / 20.....

Lieu d'exercice (établissement, service...) : .....

Fonctions occupées : .....

Horaire hebdomadaire : ..... heures

VOTRE DEMANDE POUR 2025-2026

Maintien en *2ème année* de poste adapté de courte durée ☐
Maintien en *3ème année* de poste adapté de courte durée ☐
Affectation sur poste adapté de longue durée ☐
Sortie de poste adapté de courte durée ☐
Sortie de poste adapté de longue durée ☐
Autre : ..... ☐

*Cette demande devra être explicitée dans un courrier de candidature (Cf. **Annexe 2**)*

PARALLÈLEMENT À CETTE CANDIDATURE, PRÉSENTEZ-VOUS UNE DEMANDE… ?

❒ de mutation inter et/ou intra-académique
❒ de congé de formation professionnelle
❒ de reconversion/adaptation (dispositif OPERA)
❒ de changement de fonctions
❒ de détachement
❒ de temps partiel : quotité : .....%
❒ de retraite
❒ d'aménagement du poste de travail actuel
❒ d'allègement de service Quotité : ..... %

❒ Autre : .....

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

.....

PIÈCES À JOINDRE

☐ un **certificat médical récent** (moins de 2 mois), sous pli confidentiel, explicitant les difficultés médicales,

☐ un **courrier de candidature** exposant vos motivations pour un maintien sur poste adapté (cf. annexe 2),

☐ pour les personnels concernés, une **copie de la reconnaissance de travailleur handicapé** ou de **la notification du bénéfice de l'obligation d'emploi** délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

L'ensemble du dossier (imprimé de candidature complété des pièces à y joindre) sera transmis à
RECTORAT - Direction des Ressources Humaines
Madame Catherine TIESSE
20, bd d'Alsace-Lorraine
80 063 AMIENS Cedex 9
pour le **mercredi 3 décembre 2025**

Copie à la DIPRED
dipred1-02@ac-amiens.fr
medecin.travail02@ac-amiens.fr

Fait à ....., le .....

Signature

OBLIGATOIRE

Avis de l'IEN en charge de la circonscription du premier degré, chef d'établissement ou chef de service actuel, motivé et à porter à la connaissance de l'intéressé(e)

Fait à ....., le .... / ..... / 20.....
Signature

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
des Ressources Humaines

ANNEXE 2

COURRIER DE CANDIDATURE

**A l'aide des questions ci-dessous, essayez de déterminer,
le plus clairement possible,
l'objectif de votre affectation sur poste adapté.**

Dans votre courrier de candidature, vous allez être invité(e) à préciser votre projet professionnel :

- ✓ Le retour aux fonctions identiques à celles précédemment occupées.
- ✓ La préparation d'une réorientation professionnelle.

Voici quelques pistes de réflexion pour vous aider à la rédaction de votre courrier.

⇨ Votre projet professionnel est :

1- le retour aux fonctions identiques à celles précédemment occupées.

Envisagez-vous...

- une affectation sur votre lieu d'exercice précédent ?
- une affectation dans un autre établissement scolaire ? (école, collège, lycée général, lycée professionnel)
- d'effectuer du soutien à de petits groupes d'élèves, dans votre discipline, par exemple ?
- de suivre des modules d'actualisation de vos connaissances pédagogiques ?
- une affectation au CNED, pour corriger des **copies numériques** depuis votre domicile (35 heures par semaine) ?

2- la préparation d'une réorientation professionnelle.

Il s'agit de la mise en mouvement vers une nouvelle profession :

- en s'appuyant sur des compétences existantes et
- en se donnant comme objectif d'acquérir et de développer de nouvelles compétences qui permettront de maîtriser les activités liées au métier envisagé.

- Quelles sont les activités que vous ne souhaitez plus (ou pas) exercer ?

Envisagez-vous...

- de passer un concours ? Si oui, préciser lequel.
- de rester fonctionnaire ? Dans l'Education nationale ? Dans la fonction publique d'Etat ?
- une affectation dans un établissement scolaire sur d'autres fonctions ?
- d'exercer des fonctions administratives ? (Veuillez contacter Madame TIESSE pour avoir des précisions)
- une mise à disposition auprès d'une structure hors Education nationale ?
- de suivre une formation ? Laquelle ?
- de vous inscrire à des formations du plan académique/départemental de formation ? Dans quel but ?

IMPORTANT

Votre projet d'évolution professionnelle et sa faisabilité sont à évoquer avec Madame Catherine TIESSE, correspondante RH des dispositifs d'accompagnement médical

mail : catherine.tiesse@ac-amiens.fr – tél : 03 22 82 69 73

Votre projet sera construit, au fur et à mesure des entretiens.

⇨ Dans quelle zone géographique souhaiteriez-vous être affecté(e) ?

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

Direction
des Ressources Humaines

ANNEXE 3

Année scolaire 2026-2027

L'AFFECTATION SUR POSTE ADAPTE

➥ Vous êtes : ♦ **enseignant titulaire** du premier ou second degré public, **CPE ou psychologue de l'Education nationale**
♦ en activité ou en congé de maladie, en disponibilité d'office pour raisons de santé, en accident de service.

➥ Votre **état de santé** ne vous permet plus actuellement d'enseigner en classe ou d'exercer vos fonctions.

➥ Cependant, vous souhaitez reprendre ou conserver une **activité professionnelle**.

*L'éducation nationale vous propose une **affectation sur un poste adapté.***

A QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Peuvent bénéficier d'un poste adapté les enseignants, les personnels d'éducation et psychologues de l'Education nationale dont l'état de santé ne permet plus d'exercer les fonctions d'origine.
L'entrée dans le dispositif se fait sur des critères médicaux, mis en rapport avec des difficultés à exercer les fonctions d'origine, mais elle **ne peut s'effectuer que lorsque l'état de santé est considéré comme stabilisé**. En effet, l'agent doit pouvoir assumer le temps de travail correspondant à ses nouvelles fonctions.

QUELS SONT LES TYPES DE POSTES ADAPTES ?

Selon l'état de santé de l'agent, le poste adapté conduira à une affectation :
➢ soit sur un poste adapté de courte durée (PACD), pour la durée d'un an, renouvelable deux fois.
➢ soit sur un poste adapté de longue durée (PALD) à l'issue des trois ans de PACD, pour la durée de quatre ans reconductible, au CNED ou au sein d'une autre structure d'accueil.

QUELLE EST LA SITUATION ADMINISTRATIVE SUR POSTE ADAPTE ?

- **Les personnels admis sur poste adapté perdent le poste dont ils sont titulaires.**
- Ce sont des personnels nommés en renfort dans les structures d'accueil. Ils ne sont pas placés en pleine responsabilité et interviennent en surnombre au sein d'une équipe existante.
- L'horaire effectué doit être le plus proche possible de l'horaire réglementaire de la fonction occupée. Un allègement horaire pour raisons de santé peut être octroyé, sur avis du médecin du travail.

QUELLES SONT LES FONCTIONS POSSIBLES SUR POSTE ADAPTE ?

- Fonctions pédagogiques : soutien à de petits groupes d'élèves, expérimentation des fonctions de professeur certifié de documentation (si préparation et inscription au concours, mobilité géographique requise), corrections de copies essentiellement numériques pour le CNED (35 heures par semaine) ...
- Fonctions de vie scolaire : CPE
- Fonctions administratives : Veuillez contacter Madame TIESSE en charge des postes adaptés pour des précisions. Tél : 03 22 82 69 73
- Autres fonctions au sein de la fonction publique en lien avec le projet professionnel de l'agent **si un recrutement est possible**.

COMMENT VALORISER SON AFFECTATION SUR POSTE ADAPTE ?

L'affectation sur poste adapté est une période transitoire dans la carrière, voire un « tremplin » pour reprendre une activité.
Il convient donc de tout mettre en œuvre, afin de préparer soit le retour aux fonctions d'origine, soit une réorientation professionnelle.

La période sur poste adapté doit permettre progressivement :
- de retrouver la capacité d'exercer les fonctions initiales, acquérir de nouvelles compétences, préparer des concours, …
- d'échanger avec les médecins du travail, les assistantes et assistants de service social des personnels et la correspondante RH, sur le suivi du projet professionnel.

QUE FAIRE A LA SORTIE DU DISPOSITIF ?

Plusieurs possibilités peuvent se présenter :
- le retour aux fonctions d'origine
- le détachement
- le congé de formation professionnelle
- le congé de longue maladie/durée
- la disponibilité
- la retraite.

TEXTES DE REFERENCE
- Articles R.911-19 à R.911-30 du code de l'éducation
- Circulaire n°2007-106 du 09/05/2007 (BO n°20 du 17/05/2007)

CALENDRIER DES OPERATIONS

Novembre

Les candidats complètent le dossier de candidature qui doit revêtir l'avis du supérieur hiérarchique.

Début décembre au plus tard

Le dossier de candidature est envoyé à la direction des ressources humaines du rectorat et au médecin du travail. **Le certificat médical** est envoyé uniquement au médecin du travail.

De décembre à mars

Un examen attentif de la situation de chacun des candidats est mené au moyen

- d'une évaluation médicale avec le médecin du travail,
- d'un entretien avec Madame TIESSE en charge des postes adaptés.

Si la personne le souhaite, elle peut solliciter le service social en faveur des personnels afin d'échanger sur sa situation

Mi-mars

A l'issue des différents entretiens, les demandes sont examinées conjointement par les experts médico-sociaux et la Direction des ressources humaines. Les candidatures prioritaires sont identifiées, le nombre de postes adaptés étant contingenté.

D'avril à juin

Les décisions d'admission sur poste adapté sont adressées aux candidats.

De juin à juillet

Madame TIESSE contacte individuellement chaque personne admise dans le dispositif postes adaptés pour son affectation à la rentrée scolaire suivante.

PERSONNES "RESSOURCES" SUR POSTE ADAPTE

POLE MEDICAL

Aisne

Docteur Monique VILLETTE
Cité Administrative
02018 LAON
medecin.travail02@ac-amiens.fr
Prise de rendez-vous auprès de Christine LEFEVRE
03 23 26 20 67

Oise

Docteur Pascal QUENOT
DSDEN - 22, Avenue Victor-Hugo BP 321
60025 BEAUVAIS CEDEX
Prise de rendez-vous auprès de Mélanie DELABRUYERE
medecin.travail60@ac-amiens.fr
03 44 06 45 86

Somme

Docteur Véronique PODVIN
Bureau de médecine de prévention
75 rue de la Vallée - Bat C
80011 AMIENS
medecin.travail80@ac-amiens.fr
Prise de rendez-vous auprès de Christine GHESQUIERE
03 22 82 37 56

POLE SOCIAL

Aisne

Cité Administrative
02018 LAON
Claire GENAND (secteur sud)
social-perso02sud@ac-amiens.fr
03 23 26 22 16
Dorothée QUERTAINMONT
(secteur nord)
social-perso02nord@ac-amiens.fr
03 23 26 20 68

Oise

Xavier DURAND (secteur est)
17, rue Garnier
60700 PONT-SAINTE-MAXENCE
social-perso60est@ac-amiens.fr
07 78 04 36 02
Stéphanie DISSAUX (secteur ouest)
DSDEN - 22, Avenue Victor-Hugo
60025 BEAUVAIS
social-perso60ouest@ac-amiens.fr
03 44 06 45 17

Somme

DSDEN – 75 rue de la Vallée
80000 AMIENS
Elodie BLANC (secteur ouest)
social-perso80ouest@ac-amiens.fr
03 22 71 25 12
Catherine HAPPIETTE (secteur est)
social-perso80est@ac-amiens.fr
03 22 71 25 78

POLE RH

Rectorat
20, bd d'Alsace-Lorraine
80063 AMIENS CEDEX 9

Catherine TIESSE
DRH adjointe
Référente postes adaptés
catherine.tiesse@ac-amiens.fr
03 22 82 69 73

Céline COLLIER
Correspondante handicap
correspondant-handicap@ac-amiens.fr
03 22 82 38 28

Caroline BOITIEUX
Conseillère mobilité carrière
mobilite.carriere@ac-amiens.fr
03 22 82 39 43